

Info-municipal - Novembre 2017

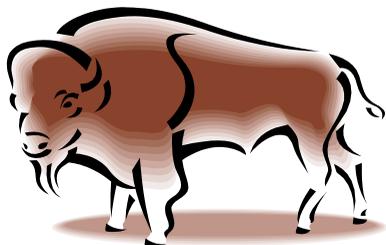


Photo de droite: Suzanne Binette (présidente servie de garde), Cynthia Larochelle (éducatrice), Hervé Provencher (maire) et Kelia Scrosati (utilisatrice du service de garde)

«Bison en fête» édition 2017

Encore une fois cette année, l' édition 2017 fût un grand succès! C'est plus de 190 personnes qui sont venus déguster un menu de bison afin d'amasser des fonds pour le service de garde Ô P'tit Sourire! Un grand total de 2280\$ a été remis au service de garde!

Un grand merci à tous pour votre contribution!



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Loisirs de Saint-Claude



Nouvelles municipales

Avis important au sujet de votre adresse postale - pour les citoyens qui devaient écrire Windsor dans leur adresse.

Postes Canada reconnaîtra le nom officiel de votre municipalité dans l'adresse postale pour les citoyens qui devaient écrire Windsor **dans leur adresse.**

Veillez noter que la mise à jour de notre base de données et votre nouvelle adresse sera en vigueur pour Postes Canada **le 20 novembre 2017.**

À partir du 20 novembre 2017, vous devrez communiquer votre nouvelle adresse postale aux entreprises et aux particuliers qui vous envoient du courrier et des colis de sorte qu'ils puissent mettre à jour leurs dossiers.

Pour votre commodité, des cartes gratuites d'avis de **changement d'adresse sont incluses à votre lettre** que vous pourrez envoyer à vos expéditeurs. Si vous désirez obtenir d'autres cartes de changement d'adresse, elles seront disponibles à votre bureau de poste local.

Postes Canada vous offrira aussi le service de réacheminement du courrier gratuitement pendant un an à partir du 20 novembre 2017 pour vous permettre d'informer vos expéditeurs de votre nouvelle adresse postale. Grâce à ce service, votre courrier et vos colis seront livrés à destination et ne seront pas renvoyés à l'expéditeur pendant ou après la transition.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone ou par courriel indiqué ci-dessous.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Celine Gagnon | Services de livraison | Postes Canada

Téléphone : (418) 694-3500 poste 43185 |

Courriel : celine.gagnon@postescanada.ca





C'est l'hiver; ne faites pas les idiots - Préparez-vous plus tôt

Préparez-vous à l'annonce d'une tempête hivernale ou de grands froids

Si une tempête hivernale ou de grands froids sont annoncés :

- ◇ assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau et de nourriture, et suffisamment de combustible;
- ◇ ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance;
- ◇ déneigez ou faites déneiger votre toiture au besoin.

Agissez prudemment lors d'une tempête hivernale ou de grands froids

Appliquez certaines règles de sécurité :

- ◇ évitez tout déplacement superflu et reportez les rendez-vous non essentiels;
- ◇ appelez les personnes vulnérables de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être;
- ◇ utilisez les systèmes de chauffage d'appoint conformément aux instructions des fabricants;
- ◇ assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée par une accumulation de neige;
- ◇ communiquez avec votre municipalité pour signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (bris d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée, etc.);
- ◇ écoutez les médias pour connaître les consignes des autorités et être informé des interruptions de service ou des services exceptionnels mis à votre disposition.

Signalez toute panne de courant à Hydro-Québec, au numéro 1 800 790-2424.

Surveillez les engelures et les symptômes d'hypothermie

Par grand froid, évitez les sorties prolongées à l'extérieur. Si vous allez dehors, habillez-vous en conséquence pour éviter les blessures causées par le froid, comme les engelures (engourdissement, pâleur et dureté de la région atteinte). Les engelures se soignent à la maison, sauf dans les cas graves, en réchauffant lentement les régions atteintes. Évitez de frotter et de masser les régions affectées afin de ne pas endommager la peau.

Surveillez aussi tout symptôme d'hypothermie. L'hypothermie se produit lorsque la température du corps s'abaisse au-dessous de 35 °C (95°F). À l'intérieur d'un bâtiment, il y a risque d'hypothermie lorsque la température ambiante est inférieure à 15,5 °C (60 °F).





Cet hiver, avant de prendre la route, surveillez la météo !

C'est une bonne idée que de visiter le site www.meteo.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=QC pour connaître les prévisions météorologiques locales **avant de quitter la maison**. Environnement Canada produit des avertissements lorsqu'il prévoit de grosses tempêtes, des chutes de neige abondantes, de la pluie ou de la bruine verglaçante, des vagues de froid intense ou de forts vents. Vous pouvez même vous abonner pour recevoir les alertes météo par courriel en vous inscrivant à cette page Internet : https://ecalertezmoi.meteo.gc.ca/createaccount_fr.php
Pour vérifier les conditions routières locales, consultez ce site www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.asp



C'est bientôt l'hiver et c'est le temps de préparer sa trousse d'urgence pour l'auto!

Pour affronter l'hiver ou en cas de panne ou d'accident, vous trouverez utile d'avoir les articles suivants dans votre automobile :

- * **Pelle, grattoir et balai à neige**
- * **Sable ou sel**
- * **Bandes de traction**
- * **Lampe de poche et piles de rechange**
- * **Trousse et manuel de premiers soins, ciseaux** pour couper les ceintures de sécurité
- * **Fusées éclairantes** ou lanterne d'avertissement
- * **Bouteilles d'eau et aliments non périssables**
- * **Câbles de survoltage**
- * **Allumettes et bougies dans une boîte de métal ou un sac de plastique** - utiles pour se réchauffer, réchauffer une boisson ou s'éclairer
- * **Couvertures**
- * **Vêtements chauds et bottes de rechange**
- * **Cartes routières**
- * **Quelques pièces de 25 cents et d'un dollar** ou une carte d'appel — si vous n'avez pas de cellulaire
- * **Constat amiable** — commandez votre exemplaire auprès du Groupeement des assureurs automobiles au 514 288-4321 ou au 1 [877 288-4321](tel:877-288-4321) (sans frais) ou au www.infoassurance.ca, section *Documents*.



STATIONNEMENT INTERDIT

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de déneigement, soit du 15 novembre au 31 mars de 24h à 7h selon l'article 83 du règlement uniformisé 2016-302.



INTERDICTION DE TRAVERSER LA NEIGE DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX

AFIN d'offrir une sécurité des usagers de la route en période hivernale, nous tenons à vous rappeler qu'il est :

Interdit de traverser et de laisser des amas de neige dans les rues et les chemins lors du déblaiement de votre entrée de maison. Selon le règlement 2016-302, article 14; vous êtes passible d'une amende minimale de 100\$ + les frais.



BACS À ORDURE ET RÉCUPÉRATION DANS LA RUE

Nous demandons votre coopération pour la période hivernale: ne placer pas vos bacs dans le chemin ou la rue, pour ne pas nuire aux opérations de déneigement. Prière de l'enlever aussitôt qu'il a été vidé.

Il est recommandé de placer le bac la veille, à proximité de la rue car le mat du camion peut le prendre en bordure de l'entrée de votre cour.

Merci de votre habituelle collaboration.



OPÉRATION NEZ-ROUGE: RÉGION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

L'Opération Nez Rouge reprend ses rennes dans la région afin de raccompagner de façon sécuritaire les gens à leur domicile durant la période des fêtes. Le comité organisateur vous invite à utiliser le service de raccompagnement dès le début décembre.

Utiliser un chauffeur désigné d'Opération Nez Rouge après une soirée bien arrosée ! Voici les dates que le service est disponible pour décembre 2017:

1-2; 8-9; 15-16; 22-23; 29-30; 31 décembre

819-239-3333

819-821-4646 (Sherbrooke)



CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT DES DÉCHETS 2018

Puisque la gestion de la collecte des matières organiques a été implantée en mai dernier et que cette nouvelle collecte diminue le tonnage de la collecte des résidus domestiques (ordures), le conseil désire renouveler le contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures pour l'année 2018, mais avec moins de collectes.

Un contrat pour la cueillette et le transport des déchets est renouvelé pour la prochaine année 2018 avec la Régie inter municipale sanitaire des Hameaux soit 17 collectes régulières, et ce aux 3 semaines avec 2 collectes spéciales

Changement important à partir du 1^{er} janvier 2018, collecte des ordures aux 3 semaines.



BAC BRUN - COLLECTE 1 FOIS PAR MOIS

Prenez-note que la collecte des bacs brun se fera maintenant une fois par mois, selon le calendrier préétabli, et ce, jusqu'au mois de mars prochain.

Voici la prochaine collecte pour 2017:

4 décembre 2017



Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE DÉCEMBRE

THÈME: «C'est Noël» avec Estelle et Rock
QUAND: 9 décembre 2017 à partir de 20h
LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)
COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre
Apportez vos consommations!



SOIRÉE DE DANSE JANVIER

THÈME: «Chez nous on danse, bonne année» avec Estelle et Rock
QUAND: 13 janvier 2018 à partir de 20h
LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)
COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre
Apportez vos consommations!



Élection 5 novembre 2017

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité
Saint-Claude

Scrutin du

17	11	05
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

France
Prénom

Lavertu
Nom

, présidente d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		Hervé PROVENCHER
Conseiller	District no 1		Jocelyn MILETTE
Conseiller	District no 2		Etienne HUDON-GAGNON
Conseiller	District no 3		Yves GAGNON
Conseiller	District no 4		Marco SCROSATI
Conseiller	District no 5		Yvon THERRIEN
Conseiller	District no 6		Lucie CODERRE

Signature *France LAVERTU*

Donné à _____

Saint-Claude
Municipalité

, le

2017	11	10
année	mois	jour



École Notre-Dame du Sourire



Mont-Ham

Lundi le 25 septembre dernier, nous sommes allés au Mont-Ham. Toute l'école Notre-Dame-du-Sourire était présente. De nombreux parents accompagnateurs étaient là. Il faisait très chaud, environ 30 degrés Celsius. Les élèves de maternelle et les élèves de 1^{ière} année ont fait environ 3 km en empruntant le sentier « Intrépides ». Tandis que les autres élèves sont allés jusqu'au sommet par le même sentier. Pour un total de 4.5 km. Ce fut une très belle sortie, malgré la grande chaleur!



De gauche à droite, de haut en bas: Marie-Andrée Pouliot (5^e-6^e), Marie-Pier L'Heureux-Blais (1-5^e-6^e), Marie-Helen Baillargeon (éduc), Joanie Béaudin (orthopédagogue), Shanny Rondeau (TES), Claudia Jean (3^e-4^e), Jacinthe Cloutier (surveillante), Marie-Eve Fortier (maternelle), Josée Héon (1), Pier-Samuel Poulin (Directeur), Cynthia Larochelle (surveillante) et Alexandra Belle-rose-L (2^e).

© Les fées mères

Le personnel de l'école NDDS

Nous avons encore la chance cette année, d'avoir notre merveilleux directeur Pier-Samuel Poulin. En maternelle, notre chère Marie-Ève Fortier est toujours avec nous. Dans la classe de 1^{ère} année, Josée Héon a toujours sa classe ici à l'école Notre-Dame-Du-Sourire. Alexandra Bellerose Loranger a débuté l'année avec la 2^{ème} année. Malheureusement, elle nous a quitté le 22 septembre pour son congé de maternité. Sa remplaçante est Stéphanie Brunelle. Elle repartira en janvier lorsque Janie Duquette reviendra à la suite de son congé de maternité.

Claudia Jean est encore là avec sa magnifique classe de 3^{ème} et 4^{ème} année. Du côté de la classe des 5^{ème} et 6^{ème} année, les élèves sont enthousiasmés à l'idée d'avoir Marie-Andrée Pouliot comme professeur. Notre dévouée Marie-Pier L'Heureux-Blais remplace Josée le vendredi et Marie-Andrée le mercredi. Cela fait 2 ans que notre dynamique et enjouée Marie-Hélène Baillargeon, professeur d'éducation physique enseigne à notre école. Après plusieurs années d'enseignement en anglais à l'école Notre-Dame-Du-Sourire, Martin Côté nous a quitté pour aller enseigner l'anglais dans une autre école. La nouvelle prof d'anglais est Marie-Pier Gauvin et puisqu'elle attend un bébé, elle partira en congé de maternité. Sa remplaçante sera Naomie B-Loiseau.

Cette année, Cédric Allard, un passionné de musique est venu nous enseigner cette fabuleuse matière. Dans son studio d'enregistrement, il compose des extraits de musique pour l'émission *Découverte*. De plus, Nous nous souvenons tous du départ de notre chère Julie Leblanc qui a été surveillante sur l'heure des récréations, du dîner et au service de garde durant de longues années. Mais nous sommes entre de bonnes mains avec de bonnes surveillantes dont Jacinthe Cloutier qui est là depuis plusieurs années déjà et Cynthia Larochelle qui est nouvelle de l'an passé. Nous avons l'honneur cette année d'accueillir une nouvelle secrétaire, Marie-Christine Morin. Nous aurons toujours une école étincelante grâce à notre dévoué concierge Yves Landreville. Pour terminer, notre chère orthopédatrice Joanie Beaudin est de retour et une nouvelle psychoéducatrice Rébecca Chase a succédé à Ginette Breault.

Alexandra et Christine



Cédric Allard (musique)



Marie-Christine Morin (secrétaire)



Yves Landreville (concierge)



Marie-Pier Gauvin (anglais)



Stéphanie Brunelle (2e)



Naomie B-Loiseau (anglais)



Rébecca Chase (psychoéducatrice)

Nouvelles

Saviez-vous que les rats et les souris peuvent transmettre des maladies graves?

Entendez-vous des bruits de trottement et de grattement dans les murs durant la nuit?

Avez-vous trouvé des objets rongés ou mordillés dans vos placards?

Si tel est le cas, il pourrait s'agir d'une infestation de rats ou de souris.

La présence d'excréments et d'urine, de trous dans les fondations, ainsi que d'empreintes sur les surfaces poussiéreuses sont aussi des signes d'infestation.

Mieux vaut s'y attarder rapidement avant que la situation ne s'aggrave car les rats et les souris se multiplient rapidement.

Santé Canada propose de l'information pour vous aider à prévenir la présence de ces envahisseurs et aussi des conseils sur la façon de s'en débarrasser.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/conseils-pour-contrôle-parasites/rats-et-souris.html>

Déclarez les incidents liés aux pesticides

Santé Canada vous invite à déclarer tout incident lié à l'utilisation de pesticides



Réseau BIBLIO de l'Estrie

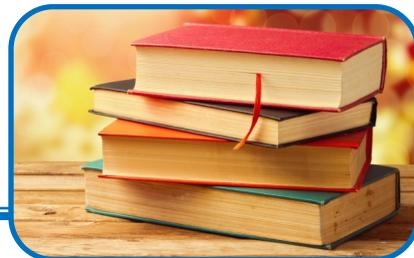
Les abonnés des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO de l'Estrie ont accès à une nouvelle ressource en ligne : Protégez-vous!

Accès gratuit avec la carte d'abonné et le NIP.

Rendez-vous sur la page du Réseau :

www.reseaubiblioestrie.qc.ca ; onglet Livres et ressources numériques.

Bonne consultation!



CAMP JEUNES LEADERS

La période d'inscription pour le Camp Jeunes Leaders du Val-Saint-François est officiellement lancée! Cette 7e édition se tiendra du 16 au 18 novembre au Croissant Perlé à Cleveland et aura pour but de développer le leadership chez les jeunes par le biais d'ateliers et d'activités. L'expérience formatrice offerte gratuitement permettra aux jeunes de mettre en pratique leurs apprentissages réalisés tout au long du camp, et ce, en élaborant un projet qu'ils devront présenter devant mentors, parents et amis lors de la clôture de l'évènement. Il y aura aussi au programme un souper capoté, une soirée de jeux, un feu de camp, un défi des Chefs et des activités sportives extérieures.

L'inscription comprend deux nuits d'hébergement, les activités, le matériel, les repas et les collations. Le Camp Jeunes Leaders est ouvert aux jeunes âgés de 13 à 17 ans qui habitent sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François ou qui y fréquentent une école. Pour s'inscrire, il suffit de contacter la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt au 450 532-2281 ou à initiative@cooptel.qc.ca.



INSCRIPTION AUX PANIERS DE NOËL

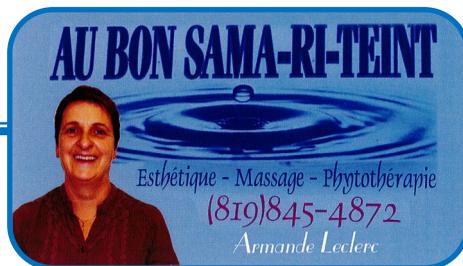
Si vous désirez vous inscrire pour les paniers de Noël pour 2017, nous vous invitons à vous présenter directement aux Chevaliers de Colomb de Windsor au 5, rue Greenlay. Vous devez vous présenter sur place entre 8h30 et 11h30 entre le 6 novembre et le 2 décembre 2017, avec en main les documents suivant: preuves de revenus (chômage, pension...) et preuves de dépenses (loyer, électricité...) Pour plus d'informations, contactez les Chevaliers de Colomb au 819-845-2686



GRANDE VENTE - AU BON SAMA-RI-TEINT

Grande vente de 15% à 40% de rabais sur les produits naturels ou esthétique!

Rendez-vous au 504, rang 7 le 17 novembre de 8h à 20h!



ASSOCIATION DES EAUX ET BERGES : DÉPÔT D'UN CODE ÉTHIQUE POUR LES UTILISATEURS

L'Association des eaux et berges du lac Boissonneault a transmis une version du code d'éthique des utilisateurs du lac Boissonneault.

Je vous invite à aller le consulter sur le site internet de la municipalité au

<http://www.municipalite.st-claude.ca/documents/>



Tu aimes jouer au bingo ? C'est le temps.

Bingo Tupperware chez moi le vendredi 8 décembre 2017 à 18h00

Coût par personne : 15\$

Nombre minimum de personne : 10

Chaque invité repart avec un cadeau d'une valeur d'au moins 15 \$

* 6 tours inclus

* un prix Tupperware a la gagnante de chacun des tours

Pour réserver votre place

Contactez Valérie au 819-845-5570



BOTTIN GARDIENNAGE

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 poste 3 pour en faire partie!

Alyssa Hamel: (819) 845-5770

Gabriel Pearson (819) 845-3570

Marylie Therrien: (819) 845-3313

Pénélope Côté (819) 200-6166

Noémie Guérin (819) 845-5230

Jolianne Durand (819) 845-7318

Myriam Durand (819) 845-7318

Catherine Flaust (819) 845-7398

Guillaume Flaust (819) 845-7398

Brianna Conner (819) 580-8008



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS—DERNIÈRE CHANCE!

Profitez du programme pour l'année 2017 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2017.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



ACTIVITÉS

À LA MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAUX DE RICHMOND ET DE WINDSOR POUR TOUTES LES ACTIVITÉS, INSCRIPTION AU 819 628-0077

RCR bébé-enfants

Richmond :

le jeudi 30 novembre de 19 h à 21 h

Windsor :

Le mercredi 29 novembre de 19 h à 21 h

Animé par Nancy Lagrange, formatrice de la Fondation des maladies du cœur.

Coût : 20 \$ pour les membres, 25 \$ pour les non-membres (Ne laissez pas le coût vous empêcher de participer, appelez-nous nous trouverons une solution). Inscription : 819 628-0077

WINDSOR :

La pré-adolescence, le mardi 7 novembre de 18 h 30 à 20 h 30, GRATUIT

Animateur du RAME

La famille recomposée, les lundis 13-20-27 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30, GRATUIT

Animateur du RAME

Initiation au portage de bébé, le vendredi 3 novembre de 9 h 30 à 11 h 30

Animé par Josiane Labonté, Coût : 20 \$ pour les membres, 25 \$ pour les non-membres (Ne laissez pas le coût vous empêcher de participer, appelez-nous nous trouverons une solution).

Atelier « Donnez-moi des limites » le jeudi 9 novembre de 19 h à 21 h

Animé par Caroline Thibault, atelier sur l'encadrement positif des jeunes enfants, GRATUIT

Les pédagogos-rigolos, vendredi 3 novembre de 13 h à 15 h

Animé par Célia Gaudreau, GRATUIT

Les matinées rencontres

Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30. Période libre pour les parents et les enfants. Conte à 10 h 30 les 6 et 20 novembre. GRATUIT

Le Groupe d'achat, tous les jeudis à 13 h.

Joignez-vous au groupe d'achat pour économiser sur votre épicerie. GRATUIT



L'adoption, c'est pour la vie!

Bien qu'un animal de compagnie représente une source de joie, il n'en demeure pas moins que son adoption doit être une décision que vous aurez préalablement mûrie.

Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé. (Le Petit Prince)

Ainsi, avant de craquer devant la bouille d'un chaton ou ce chien si affectueux, réfléchissez -y par deux fois. L'adoption représente un **engagement à long terme** : un chien peut facilement vivre une douzaine d'années et un chat d'intérieur, une quinzaine. Vous devez donc être prêt à vous engager plusieurs années et à investir temps, argent et efforts.

Afin de vous guider dans votre démarche de réflexion, **posez-vous les quelques questions suivantes.**

- Qui sera responsable de l'animal?
- Combien de temps pourrez-vous lui accorder quotidiennement?
- De quel budget annuel disposez-vous pour sa nourriture, ses accessoires et ses soins?
- Quel espace pouvez-vous mettre à sa disposition?
- Pourrez-vous régler les difficultés qui risquent de survenir au cours de sa vie?
- Y-a-t-il des personnes allergiques dans votre entourage?

Votre style de vie risque-t-il de changer à court ou moyen terme

Prêt à adopter? **Explorez maintenant les pistes suivantes.**

- Êtes-vous actif ou plutôt sédentaire?
- Avez-vous du temps à consacrer au brossage régulier ou êtes-vous plutôt du genre *prêt-à-porter*?
- Cet animal vivra-t-il avec des enfants ou d'autres animaux?

Le préférez-vous adulte, déjà éduqué et au caractère bien défini, ou jeune et auquel vous devrez tout enseigner?

Chaque année, la SPA de l'Estrie accueille des milliers d'animaux volontairement abandonnés par leur famille parce qu'un fardeau, parce que manque de temps ou d'argent... Adopter en toute connaissance de cause peut éviter de tels abandons. Alors, méfiez-vous des coups de cœur!

Afin de vérifier si vous avez véritablement la fibre « parentale », pourquoi ne pas d'abord devenir famille d'accueil pour la SPA de l'Estrie. Une alternative qui vaut son pesant d'or! Pour en savoir davantage, communiquez avec la SPA de l'Estrie au 819 821-4727.





Nouvelles Service Incendie



RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES

Avis à tous les **résidents âgés de plus de 21 ans** intéressés à joindre la brigade des pompiers de Saint-Claude!

Voici l'occasion de vivre une nouvelle expérience. Vous n'avez qu'à présenter une demande écrite auprès du directeur incendie, Jean Labrecque, en y spécifiant vos coordonnées ainsi que vos motivations à faire partie de la brigade des pompiers de Saint-Claude. Vous devez être prêt à suivre de la formation concernant l'incendie et formation de permis de conduire pour obtenir la classe de conduite 4A [véhicule d'urgence]

Pour plus d'informations : 819-845-7795 poste 5



Le monoxyde de carbone tue!

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

Les symptômes d'une intoxication au CO

- Faible exposition: mal de tête frontal, nausées et fatigue
- Exposition moyenne: mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement
- Exposition importante: faiblesse, évanouissement, convulsion, coma et décès.

Vous pouvez vous procurer un avertisseur de monoxyde de carbone dans les quincailleries et les grandes surfaces. Les modèles proposés peuvent être simples ou combinés.

Installez les avertisseurs de CO

- Sur chaque étage de la maison
- Près de la porte du garage attenant à la maison
- N'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère. Cependant, choisissez un emplacement qui en facilite la surveillance et qui garde hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.





La municipalité de Saint-Claude a le plaisir de vous inviter à sa

Journée «loisirs»

2 décembre 2017

De 9h à 16h

GRATUIT

Enfants de 4 ans et +

Centre Aux Quatre Vents, 563, rang 7



*Permettre aux parents de faire leur magasinage en toute quiétude !
À l'horaire : Animation, biscuits de Noël, création d'une murale, chant de Noël et
ciné-popcorn!*

**Votre enfant doit avoir un lunch froid et 2 collations.*

*** Votre enfant doit apporter des vêtements d'extérieur adaptés à la température.*

Merci de remettre le coupon-réponse avant le 24 novembre à
l'école ou au bureau municipal de Saint-Claude

Nom enfant : _____

Nom parent : _____

Numéro de téléphone : _____

Âge de l'enfant : _____

Adresse courriel : _____

Allergies alimentaires : _____

